



SNEP-FSU  
Grenoble



**Congrès extraordinaire du SNEP-FSU Grenoble :**  
**lundi 15 octobre 2018 à Moirans (Isère)**

**PROGRAMME :**

**Sport scolaire :** évolutions, fonctionnement, contenus.... Quel sport scolaire demain ?

**Suites de l'affaire Frédéric Viret/ Nicolas Renoux et politique des sports de nature** suite aux décisions du tribunal administratif.

Le SNEP-FSU Grenoble invite tous les collègues enseignants d'EPS, élus des AS, coordinateurs de districts UNSS, cadres de l'UNSS  
à **participer à son congrès qui se déroulera**  
**le lundi 15 octobre 2018 au lycée Pierre Béghin de Moirans.**

Nous traiterons 2 thèmes qui concernent le quotidien de notre métier :

**le sport scolaire**

**et**

**la sécurité dans les APPN.**

Venez nombreux(ses) échanger, vous informer, faire des propositions d'actions et/ou de revendications pour notre discipline, notre métier et nos valeurs.

**1. Séquence sur le sport scolaire :**

**Des équipes EPS s'inquiètent sur l'avenir du sport scolaire** tant les difficultés financières et matérielles se multiplient et tant les orientations des structures nationale et régionale de l'UNSS s'éloignent de leurs conceptions du sport scolaire. Ces équipes s'indignent, se mobilisent et développent une activité militante pour un sport scolaire de qualité, démocratique et porteur de valeurs éducatives. Leur souhait : être écouté et entendu sur leurs besoins, attentes et conceptions du sport scolaire. Nous tâcherons collectivement de répondre aux questions : où va le sport scolaire ? quels moyens pour atteindre nos objectifs ? le fonctionnement de la structure UNSS répond-il encore au principe de démocratie ? Quelle action menée collectivement pour se faire entendre ?

**Faisons savoir avec force et détermination que « le sport scolaire est bien vivant »**

## **2. Séquence sur les suites de l'affaire Viret/ SNEP (Nicolas Renoux)/ sécurité dans les APPN :**

La profession se souvient du dramatique accident de ski de randonnée en janvier 2015 qui provoqua dans une avalanche le décès d'un élève du lycée de Die. La profession se souvient aussi des réactions autoritaires en chaîne de l'administration rectorale et ministérielle qui eurent pour conséquences soit l'abandon de l'enseignement de l'escalade soit l'aseptisation des pratiques de pleine nature: lettre de cadrage sur l'enseignement des APPN à Grenoble, circulaire nationale (exigence de sécurité dans les APPN), PASS... La profession se souvient encore des analyses et interventions du SNEP-FSU pour défendre notre collègue et un enseignement des APPN authentique (journées d'étude à Voiron, colloque escalade à Vienne, articles dans bulletin, CAPA disciplinaire, audiences au MEN...). La profession se souvient enfin du courriel honteux et inacceptable des IA-IPR EPS de Grenoble envoyé à toute la profession dans lequel ils mettaient en cause notre collègue Frédéric Viret et accusaient notre camarade Nicolas Renoux «de soutenir l'insoutenable et de défendre l'indéfendable », et caractérisant son propos « d'irréaliste et irresponsable».

Récemment, le juge du tribunal administratif vient de trancher par 2 décisions qui s'imposent à l'administration de l'EN et d'éclairer la profession. Ces décisions et prises de position s'inscrivent pleinement dans la ligne que soutenait le SNEP depuis le début de l'affaire !

**Des éclairages s'imposent et nos revendications sur la pratique des APPN doivent être entendues.... Le dossier n'est donc pas clos, alors poursuivons l'action.**

**Pour s'inscrire, rien de plus simple :**

- Transmettre la convocation (en fin de cette présentation)  
à votre chef d'établissement au moins 48h avant le congrès extraordinaire.**
  
- Informer le SNEP-FSU de votre participation au congrès par courriel [s3-grenoble@snepfsu.net](mailto:s3-grenoble@snepfsu.net)**
  
- Penser à nous préciser si vous prendrez le repas au restaurant proche du lycée : 12 euros par personne.**



# Convocation : Congrès extraordinaire sur Sport scolaire et sécurité dans les APPN

A Grenoble, le 24 septembre 2018

Cher(e) collègue,

En qualité de professeur d'EPS, syndiqué ou pas au SNEP-FSU de l'Académie de Grenoble, Tu es invité(e) à participer aux travaux du **congrès extraordinaire du SNEP-FSU Grenoble** qui se dérouleront :

**le lundi 15 octobre 2018 de 9h à 17 h à Moirans en Isère**

Lieu : Lycée Pierre Béghin à Moirans

Nous commencerons les travaux à 9h30 précises avec l'ordre du jour suivant :

1. **Introduction du secrétaire académique du SNEP-FSU Grenoble**
2. **Le sport scolaire : évolution, perspectives, contenus : Quel sport scolaire demain ?**  
Où va le sport scolaire ? (témoignages, analyse de la situation, quelles actions). Moyens pour le fonctionnement du sport scolaire/ orientation de la politique de l'UNSS : démocratie ?
3. **Politique des sports de nature : Suites de l'affaire Frederic Viret/ Nicolas Renoux et politique APPN.**  
Analyse de la situation suite aux décisions du tribunal administratif, quelles conséquences pour notre collègue Fred Viret et pour la profession.

Un programme plus détaillé sera envoyé très **prochainement**.

Alexandre MAJEWSKI, secrétaire académique SNEP-FSU Grenoble

**NB : conformément au droit syndical,**

**cette convocation te permet d'obtenir l'autorisation d'absence auprès de ton chef d'établissement (à déposer 48h à l'avance)**